

11 septembre 2011

**Déclaration de S.E. M. Joseph Deiss,  
Président de la 65<sup>ème</sup> Session de l'Assemblée Générale,  
à l'occasion de la commémoration du 10<sup>e</sup> anniversaire des attaques  
du 11 septembre**

Madame la Vice-secrétaire générale,  
Madame l'Ambassadeur Rice,  
Excellences,  
Mesdames et Messieurs,

Dix ans se sont écoulés depuis les attaques terroristes du 11 septembre 2001. Dix ans que des milliers de vies ont été anéanties, que des milliers de destins ont été dévastés par ces actes révoltants. Il me revient aujourd'hui la difficile mission d'ouvrir cette cérémonie à la mémoire des victimes, et de tous leurs proches, de leurs familles, amis et collègues.

Il est des anniversaires qu'on souhaiterait ne jamais devoir commémorer. Il en est ainsi de tous les événements tragiques, de toutes les blessures de l'histoire. Le 11 septembre marquera à jamais notre mémoire collective. Nous nous souvenons tous de ce que nous étions en train de faire lorsque nous avons appris ce qui se produisait. Notre état de choc et notre incrédulité face à l'horreur sont indescriptibles.

Nous qui représentons la communauté des Nations, nous avons un devoir. Celui de dire au peuple américain et à la ville de New York, qui nous abritent ici, notre douleur et notre souvenir. Mais nous voulons aussi être là pour exprimer notre compassion et notre solidarité pour toutes les victimes des actes terroristes, frappées aveuglément, sans relâche, dans le monde entier. Nous sommes là pour dire notre indignation face à la lâcheté du terrorisme, le condamner fermement et catégoriquement et pour faire qu'il soit combattu et que les coupables soient punis.

La réponse au terrorisme international passe par une action globale. Il faut la collaboration de tous pour être efficaces. A ce jour, la communauté internationale s'est dotée, dans le cadre des Nations Unies, de dix-huit instruments de lutte contre le terrorisme international. Ainsi, réunis en cette Assemblée générale, nous travaillons à la prévention et à l'éradication du terrorisme international depuis 1972, et nous avons considérablement accéléré notre effort depuis les attaques du 11 septembre 2001. Au lendemain de la tragédie, l'Assemblée a adopté, à l'unanimité, une résolution qui dénonce ces 'odieux actes de terrorisme', et qui appelle à traduire en justice leurs auteurs ainsi qu'à faire répondre de leurs actes ceux qui aident, soutiennent ou abritent les auteurs de ces actes.

Le Sommet mondial de 2005 a marqué l'entrée dans une nouvelle phase de la lutte contre le terrorisme. Pour la première fois, tous les États Membres ont condamné le terrorisme 'sous toutes

